

## PV DU CONSEIL D'ÉCOLE YERMENONVILLE-HOUX du mardi 4 novembre 2025

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 4 novembre 2025 de 18h à 20h10, au sein du site scolaire de Houx, sous la présidence de Mme Da, directrice de l'école.

Présents:

- Mme DA, directrice et enseignante en CP/CE1
- Mme RIVOALEN, enseignante en CP/CE1
- Mme DANFREVILLE, enseignante en CE1/CE2
- Mme BLAMPAIN, enseignante en CE2/CM1
- Mme FERREIRA, enseignante en CM2
- Mr BRIAR, maire de Houx
- Mme TORCHON, adjointe au maire de Houx, chargée aux affaires scolaires et déléguée au Sivos
- Mr DESTOUCHES, maire de Yermenonville, vice-président du SIVOS
- Mme GILLE, Mme DEGAS, adjointes au maire de Yermenonville, chargées des affaires scolaires et déléguées au Sivos
- Mr PAROVEL, conseiller municipal chargé des affaires scolaires de Yermenonville
- Mme GUERIN DE VAUGRENTE, Mme REGNARD, Mr MORONVALLE représentant(e)s des parents d'élèves
- Mr MEYER, Mme LECAILLE QUILLIVIC, président et directrice des services du SIVOS, Mme FERRU, déléguée SIVOS
- Mme FERANT, inspectrice de l'Education Nationale, Chartres 4

Excusées:

- Mme PATON, Mme BOULLAY, Mme LECERCQ représentantes des parents d'élèves

L'ordre du jour comportait 8 points. L'ordre du jour sera un peu modifié afin d'attendre Mme Férant, inspectrice pour évoquer certains points, dont les questions des représentants.

### 1) Présentation du conseil d'école

Tour de table

### 2) Elections des représentants des parents d'élèves : résultats, modalités d'organisation du vote, communication aux familles

Le vendredi 10 octobre ont été élus les représentants des parents d'élèves : REGNARD Marion, LECLERCQ Audrey, MORONVALLE Simon et GUERIN DE VAUGRENTE Céline, titulaires et Mme BOULLAY Aude et PATON Julie, suppléantes.

L'équipe enseignante remercie les parents volontaires.

Rappel : Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont une voix délibérative. Ils peuvent par ailleurs assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative.

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats aux élections de représentants de parents d'élèves. Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des élèves.

1 seule liste. 74,31% de participation, bonne participation, très légère hausse par rapport aux années précédentes. Cette année encore, uniquement par correspondance. Cette modalité de vote adoptée pour la 5<sup>e</sup> année fut très satisfaisante et sera reconduite l'an prochain.

Les représentants sont joignables par mail sur une boîte spécifique : [rpe.houxyermenonville@gmail.com](mailto:rpe.houxyermenonville@gmail.com)

Date des prochains conseils d'école : 3 mars et 16 juin

### **3) Effectifs et répartitions des élèves pour l'année 2025- 2026, présentation de l'équipe pédagogique**

Constitution de l'équipe enseignante : 5 enseignantes : Mmes DA et RIVOALEN (CP/CE1), Mme DANFREVILLE (CE1/CE2), Mme BLAMPAIN (CE2/CM1) et Mme FERREIRA(CM2).

Mme BIOCCO, maître E du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté (RASED) intervient ponctuellement ainsi que Mme LE BERRE, psychologue scolaire. Elles peuvent être amenées à intervenir dans les classes. Plusieurs adultes AESH, personnel du DAME, interviennent aussi cette année dans les classes. Une personne en service civique a également été recrutée et aide au fonctionnement de l'école.

Au 04/11/25	Ecole Hélène Boucher Site scolaire de Yermenonville			Ecole Micheline et Roland Rabartin Site scolaire de Houx			Regroupement
	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM2	
Habitant Houx	4	9	6	3	9	9	40
Habitant Yermenonville	3	2	7	2	2	9	25
	7 + 1HC	11	13+ 1HC	5 + 1HC	11 +1HC	18	65 + 4HC
	33			36			69

69 élèves contre 73 l'an passé à cette époque de l'année. 15 CP/CE1, 18 CE1/CE2, 18 CE2/CM1 et 18 CM2

### **4) Lecture du règlement intérieur en vue de son adoption avec modifications éventuelles**

Certaines modifications sont proposées aux membres du conseil, et discutées. Il s'agit plutôt de clarifier certains points (interdiction de jouets et de montres connectées, utilisation du cahier de liaison, personnes autorisées, décharge en cas de sortie), de présenter rapidement la charte numérique. Le tout sera transmis aux parents, après relecture par les représentants de parents d'élèves.

### **5) Bilan des évaluations nationales passées depuis la rentrée**

Les élèves de chaque niveau ont passé des évaluations nationales en Français et en Maths en septembre (CP en janvier également). Les résultats ont été communiqués aux familles. Nous recevons aussi des statistiques qui permettent de situer notre école par rapport aux autres élèves de la circonscription, mais aussi de voir l'évolution de nos cohortes. Certaines sont en plus grande difficulté (les CM2 dans les 2 matières). Certaines cohortes montrent aussi de grandes disparités (CP dans les 2 matières, CE1 en Français). Nous adaptons nos apprentissages et le projet d'école en fonction de ces résultats et de ceux observés dans les classes.

### **6) Présentation des projets pédagogiques mis en place au sein des classes et de l'école**

Deux grands projets dans l'année pour les 4 classes :

- 1ère partie de l'année : travail sur le vivre ensemble et la lutte contre le harcèlement : création d'un spectacle (prévu en hiver) (chants, poésies...)
- 2<sup>ème</sup> partie de l'année : projet cirque ; semaine découverte au cirque Micheletty à Bailleau Armenonville au mois de juin
- Grande lessive : exposition d'art plastique temporaire autour d'un thème : « jour et nuit : réfléchir les lumières », exposé à la bibliothèque de Yermenonville en novembre (un mot sera mis dans les cahiers pour donner de plus amples renseignements)
- Journée du gout le mardi 14/10 : réunion des 4 classes autour du thème de la semaine du gout sur le site de Yermenonville avec différents ateliers : petit bac sur le nom des aliments ; jeu de 7 familles sur les familles d'aliments ; atelier gout devinette ; travail sur l'origine des aliments.
- Challenge calcul mental (sur l'année)

Projets pour les 2 classes de Houx :

- Ecolire (sur l'année) : thème de « l'amour » : travail sur 5 livres autour de ce thème ( fil rouge tout au long de l'année)
- Du 19/09 au 19/12 : piscine de l'Odyssée à Chartres une fois par semaine le vendredi après-midi
- Cross du collège de Gallardon le 16 octobre avec les CM2 ; les élèves ont très bien couru et obtenu de très bons classements

Questions des parents : Y aura-t-il un séjour à Noirmoutier? Y aura-t-il la sortie vélo en fin d'année ?

Comme déjà expliqué en réunion de rentrée dans chaque classe, les projets de l'année sont ceux cités ci-dessus. Si certains s'ajoutent, vous en serez informés. L'équipe enseignante rappelle que les projets sont choisis en fonction des programmes scolaires, des propositions institutionnelles ou associatives, des budgets et également cette année, des résultats de l'évaluation d'école, c'est-à-dire, de créer plus de lien entre les 4 classes des 2 sites scolaires et de travailler sur le bien-être des élèves (lutte contre le harcèlement etc).

## 7) Coopératives scolaires de Yermenonville et de Houx : recettes, utilisation des fonds et soldes.

Coopérative de Yermenonville : solde : 2 820,02 €

Dépenses	Recettes
<b>Année scolaire 204-2025 (juin/juillet) :</b> Achat petit matériel (théâtre) : 8,99 € Entrées espace Rambouillet + ateliers pédagogiques : 459 € Bus Espace Rambouillet : 341 € <b>Année scolaire 2025/2026 :</b> Acompte classe cirque : 792, 01 € Adhésion et assurance à l'OCCE : 95,76 € Achat petit matériel ateliers semaine du gout : 22,64 € Achat du répertoire départemental (CD) : 15 €	Don association « Si tu aimes ton école » : 743, 30 € Bénéfices tombola : 634, 50 €  Cotisation familles début d'année : 514 €
<b>Coopérative scolaire de Houx : Solde : 5 023,97 €</b>	

Dépenses	Recettes
<b>Année 2024-2025</b> Sortie Rambouillet : 478,50€ Goûter : 8,34€ Émission carte bancaire : 10€ Acompte cirque : 864,01€	Tombola : 634,50€ Don "Si tu aimes ton école" : 723,21€
<b>Année 2025-2026</b> Cotisation annuelle banque : 6,75 € Adhésion écolire : 10 € Adhésion OCCE : 103,74 € Bus "tous en scène" : 234 € Bus "espace Rambouillet" : 508€	Dons familles coopérative : 519 €

Les deux sites remercient grandement l'association « Si tu aimes ton école » pour les dons qui vont grandement aider à financer le projet cirque.

## 8) Prévision et suivi de l'équipement ou de travaux au sein ou autour des structures scolaires

La directrice remercie les interlocuteurs des mairies (secrétaires, adjointes) pour leur aide au bon fonctionnement de l'école.

Mairie de Houx :

- Le remplacement de plusieurs volets roulants est toujours en projet (3 dysfonctionnent dans la classe des CE2 CM1)
- Plusieurs soucis réglés dans les toilettes. Persiste le problème d'odeur. Les élèves ont été sensibilisés aux problèmes d'hygiène et à l'utilisation des serviettes sèche-mains. Attention, il n'est pas contre pas conseiller d'utiliser un essuie-mains tissu.
- Peut-on également revoir les néons des classes ?
- La majorité des ordinateurs portables ne sont pas connectés à la photocopieuse, ce qui gêne le travail des élèves et des enseignantes. La mairie va regarder quelle manipulation à faire pour résoudre ce problème.

Mairie de Yermenonville :

- . 2 ordinateurs donnés, installés, 4 à venir (2 à Houx ?), relier l'ordinateur à la photocopieuse
- . L'équipe enseignante souhaiterait que l'on étudie la réinstallation de carrés potagers, enlevés cet été.

Questions diverses :

- Marché de Noël le vendredi 5 décembre après l'école à Houx (16h30-21h), l'école tient un stand (concertation avec la mairie de Houx et l'association de parents, que l'équipe enseignante remercie à nouveau)

## Point ajouté en présence de l'inspectrice : Carte scolaire dont questions des parents

Mme Férand, Inspectrice de l'éducation nationale, a rencontré les mairies le 7 octobre pour parler de la carte scolaire.

Etude de la fluctuation des effectifs sur le secteur. A l'heure actuelle, dotation non connue (rectorat) attendue en décembre en général. Projection à 64 élèves donc 16/classe. Les effectifs baissent encore légèrement pour les années d'après mais se stabilisent.

A ce jour, les informations concernant les conditions d'une fermeture d'un site sont incomplètes. (Caractéristique technique de changement de lieu, conséquences pour le personnel...) La classe isolée (configuration 2 classes sur un site, 1 classe sur l'autre est écartée : problème de surveillance, de sécurité)

Le but est d'anticiper le travail de réflexion afin de ne pas à avoir à s'organiser au dernier moment.

Ce n'est pas l'Education Nationale qui choisira où aura lieu la fermeture mais les mairies ; c'est une organisation en interne, mais néanmoins à l'écoute de tous les acteurs afin de choisir le site le plus adapté au bien-être des élèves et des personnels.

*Nous faisons suite au retour des parents d'élèves qui s'interrogent et s'inquiètent sur l'avenir des 2 écoles.*  
- *Y aura t il une réunion pour faire le point de l'avancement de l'avenir des écoles afin d'échanger des idées?* Mme Férant : question à relayer aux mairies.

Consultation des parents prévue (forme choisie ultérieurement communiquée par les mairies)

- *Les mairies organiseront-elles des portes ouvertes sur les 2 écoles pour évaluer les locaux et soumettre un vote aux parents pour connaître leur avis?*

La mairie de Yermenonville propose une visite des locaux le samedi 29 novembre de 10h à 12h.

*Si les locaux ne sont pas assez grands, est-il possible d'installer un préfabriqué pour accueillir une classe ou le périscolaire?*

La garderie de Yermenonville se ferait dans la cantine.

- *Est-il possible de rapatrier les élèves de maternelle de Yermenonville et Houx pour conserver les 2 écoles?*

Cette solution n'est pas retenue car elle nécessiterait un réaménagement complet ainsi qu'un coût supplémentaire de personnel (ATSEM).

- *Quelle est la structure la plus à même d'accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions (vétusté des locaux, bâtiments annexes type cantine, garderie, une salle ou un bureau pour les maitresses)?*

Regarder l'espace des classes, la visibilité, bureau de direction, une salle pour les enseignants, bons espaces de circulation, les toilettes ... à prendre en compte et pas seulement les lieux de vie.

Document consultable par tous pour vérifier les préconisations des bâtis scolaires : sur le site Educscol : le guide « bâtir à l'école » pour l'école élémentaire pour avoir un éclairage sur les bâtiments des écoles.

<https://batiscolaire.education.gouv.fr/guide-batir-l-ecole-elementaire-240312>

Mr Meyer précise que les locaux de la cantine de Houx sont à rénover contrairement à ceux de Yermenonville. Les coûts doivent aussi être réfléchis.

Mr Meyer prévient qu'il faut faire les demandes travaux pour 2026 pour les écoles avant la fin de l'année 2025.

- *S'il y a des difficultés pour se mettre d'accord, que va t il se passer pour nos enfants?*

Les mairies doivent se mettre d'accord. Les maires évoquent l'option de consulter les parents d'élèves même si le sondage peut être faussé par rapport au nombre d'habitants. Même s'ils sont d'accord que le choix est déchirant.

Il faudra réunir un conseil d'école d'exceptionnel, avec l'avis des deux mairies si nous sommes sur une fermeture d'école.

Séance levée à 20h10

Secrétaire : Mme Danfreville  
Présidente : Mme Da